

Comité d'accompagnement des gestionnaires des lieux Dynamo^{Coop}

Rôle et mode de fonctionnement

L'évaluation et l'accompagnement des gestionnaires de lieu par le comité d'accompagnement doit permettre à l'ensemble des coopérateurs de Dynamo^{Coop} d'être informé et d'évaluer ce que la mise à disposition du bâtiment produit.

La gestion des bâtiments est concédée pour 3 ans et reconduite sur base d'une évaluation réalisée par le comité d'accompagnement de Dynamo^{Coop}. Elle consistera à évaluer la manière dont la gestion du lieu respecte la charte Dynamo.

Composition et durée des mandats

Le comité d'accompagnement est composé de 2 administrateurs de Dynamo^{Coop} et de 3 coopérateurs qui ne sont pas usagers ou administrateurs des structures gestionnaires. Trois coopérateurs suppléants sont également nécessaires pour palier aux absences possibles de membres du comité au fil des 3 ans. Le comité d'accompagnement est nommé par l'AG pour 3 ans.

Mode de fonctionnement

Des évaluations intermédiaires annuelles seront mises en place de manière à favoriser l'accompagnement du projet vers ce qui est attendu par la coopérative Dynamo.

- a. Un rapport d'activité annuel devra être transmis au CA de Dynamo avant le mois d'avril. Il abordera l'ensemble des items de la charte et contiendra la grille d'auto-évaluation remplie. Il sera transmis à l'ensemble des membres du comité d'accompagnement par le CA.
- b. Les contenus du rapport d'activité seront évalués au mois d'avril par le comité d'accompagnement et débattus début mai avec les gestionnaires.
- c. Les rapports d'activités seront présentés par les gestionnaires, ainsi que les évaluations par un représentant du comité d'accompagnement lors de l'AG de Dynamo début juin.

La charge de travail pour les membres du comité d'accompagnement correspond annuellement à lire un rapport d'activité par lieu, à l'évaluer, à en débattre en réunion du comité d'accompagnement, puis à le débattre avec les gestionnaires de lieu. Cela représente environ 6 à 8h par lieu.

Election du comité d'accompagnement

Le CA a élu ses candidats : Hugo Klinkenberg et Marc Moura

**Nous recherchons 3 coopérateurs titulaires et de 3 coopérateurs suppléants qui ne sont ni usagers des bâtiments, ni administrateurs dans les structures gestionnaires.
Signalez-nous votre intérêt à rejoindre le comité par mail à marc@dynamocoop.be.**

Nous tirerons au sort les titulaires et les suppléants parmi les candidats et nous demanderons à l'AG de valider la composition du comité d'accompagnement.